



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Présentation d'un nouveau sport aux jeux Olympiques et Paralympiques de Paris

Question écrite n° 30674

Texte de la question

M. François Jolivet attire l'attention de Mme la ministre des sports sur l'organisation de la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Dans quatre ans, la planète sera en France pour célébrer le plus grand évènement sportif de l'époque. C'est un motif de fierté et une opportunité hors normes de présenter aux yeux du monde toute l'étendue du savoir-faire français. La cérémonie d'ouverture, suivie par des centaines de millions de téléspectateurs sur tous les continents, est d'un enjeu fondamental. Ce moment de convergence des athlètes mais aussi des regards est l'occasion d'exposer les traditions de la France, sa culture, son patrimoine et sa capacité à inventer. En 1996, les jeux Olympiques d'Atlanta ont permis de faire émerger de nouveaux sports comme le beach-volley ou le softball, alors peu connus en Europe. Dans l'objectif de perpétuer cette tradition olympique, la France doit également marquer les esprits. Le horse-ball pourrait ainsi être présenté, lors de la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le horse-ball est une extension de l'équitation et vient en dynamiser les pratiques, enthousiasmer le spectacle et renouveler les publics. C'est la rencontre gagnante entre tradition et modernité, mais c'est surtout le seul sport collectif mixte jamais inventé en France. C'est même le seul sport collectif mixte au monde. Pratiqué en deux équipes de six cavaliers, le horse-ball allie vitesse, engagement et dextérité. Il fédère chaque jour un peu plus dans les régions et est adulé par son audace. Dans ce contexte, il lui demande de préciser si la présentation d'un nouveau sport est bien inscrite dans l'ambition olympique de la France.

Texte de la réponse

La conception et le programme de la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 relèvent de la compétence exclusive du comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, c'est pourquoi la ministre des sports relaye à cet organe la suggestion concernant le horse-ball, en tant que sport collectif mixte d'origine française qui pourrait être mis en valeur lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de 2024. S'agissant des nouveaux sports inscrits au programme olympique de Paris 2024, en complément de ceux qui constituent le socle pérenne des épreuves des Jeux, le comité d'organisation a choisi le break dance, l'escalade, le skate-board et le surf. Ce choix doit encore recueillir la validation définitive du Comité international olympique à la fin de cette année. L'hypothèse de l'inscription d'un nouveau sport au programme des Jeux apparaît aujourd'hui exclue.

Données clés

Auteur : [M. François Jolivet](#)

Circonscription : Indre (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30674

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2020](#), page 4354

Réponse publiée au JO le : [28 juillet 2020](#), page 5179